

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Sainte-Thérèse
Commission scolaire du Val-des-Cerfs**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse, tenue le mercredi 14 juin 2017, au 804 rue Albert à Cowansville

Présences : Johane Benoit, parent
Claudie Rioux, enseignante
Geneviève St-Martin, enseignante
Isabelle Côté, parent
Émilie Fortin, enseignante
Isabelle Fortin, parent
Yanick Fleury, parent
Stéphanie Tremblay, service de garde

Étaient aussi présentes : Andrée Brault, directrice
Marianne St-Pierre

Étaient absents : Anne-Sophie Girard, parent
Anne-Marie Jeanson, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Johane Benoit, procède à l'ouverture de la séance à 18h15, souhaite la bienvenue à tous les membres et constate qu'il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Émilie Fortin et résolu :

CE-16-17-46

QUE l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté avec l'ajout de 2 points proposés par Yanick Fleury soit :

- Choix de films
- Cubes d'énergie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 MAI ET CELLE DU 29 MAI.

Il est proposé par Émilie Fortin et résolu

CE-16/17-47

QUE le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL.

Nous décidons de garder le choix des photographes localement entre Nala et Mille et une Images.

Marché Ste-Thérèse fut un grand succès, 930\$ ramassé.

L'activité crème glacée est débuté.

Suivi de la réunion extraordinaire concernant le parc école. Nous avons donné notre aval à la commission scolaire. C'est maintenant entre leurs mains.

5. INFORMATION DE L'OPP

Activité ballon-chasseur, peu de participant. Probablement dû à une erreur de courriel.

Marché Ste-Thérèse : taux de participation "ordinaire" pour le kiosque de nourriture. Certaines plaintes de parents disant que les produits n'étaient pas assez chers.

Comité finissants : Mention de déception concernant le manque de participation des enseignants. L'album est presque prêt.

Kermess : Annulation de cette activité.

6. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

La dernière réunion du Comité de Parents a principalement été orienté vers la réorganisation des écoles secondaires de Granby.

La FCPQ s'intéresse à ce que les présidents des CE aient l'information nécessaire pour diriger les CE dans les écoles.

7. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

7.1 Budget (prévisions budgétaire 2017-2018) pour adoption

La direction présente les prévisions budgétaires 2017-2018 en précisant qu'une révision sera faite à l'automne en tenant compte de la clientèle réelle au 30 septembre.

CE -16/17-48 Il est proposé par Isabelle Côté et résolu :
QUE les prévisions budgétaires soient adoptées telles que présentées par la directrice.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Cafétéria

Trois personnes ont offert leurs services.
Contrat cafétéria octroyé à M. Mohamed qui a de l'expérience comme traiteur dans un centre de yoga au Lac Brome.
Il aura la tâche de fournir la nourriture aux écoles CAP et Dunham.

7.3 Parc école

En attente de nouvelles de la commission scolaire.

7.4 Code de vie

Le même code de vie sera appliqué l'an prochain avec quelques modifications.
Pour les billets d'or, les enfants écriront leur nom et une pige sera faite avec une récompense.

Certaines mesures devront être rappelées au personnel pour que tout le monde applique les conséquences de la même façon.

7.5 Mesure 30170

La direction fait un retour sur l'utilisation des sommes allouées par la mesure 30170.

CE -16/17-49 Il est proposé par Isabelle Côté et résolu :
Que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 10749\$ ont été utilisées à l'école Sainte-Thérèse aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour l'optimisation du fonctionnement de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.6 Détermination du nombre de membres au CE

Tout comme par les années passées le CE sera composé de 5 parents et 5 membres du personnel. La direction a validé l'intérêt de chacun des groupes de personnel afin de s'assurer de leur intérêt.

7.7 Assemblée générale – date à déterminer

Il est convenu que les diverses rencontres du début d'année se dérouleront selon le calendrier proposé soit :

Rencontre des parents : Maternelle le 29 août à 18h30
1^{ère} et 2^e année le 6 septembre à 18h30
3^e à 6^e année le 21 septembre à 18h30

Assemblée générale annuelle des parents :

Andrée propose d'inviter les bibliothécaires après la rencontre des niveaux 1 et 2.

L'assemblée générale 2017-2018 sera faite à 19h30 le 21 septembre.

7.8 Tirelire Halloween (Pédiatrie Sociale)

Le CE décide de donner les fonds provenant des tirelires Halloween à la Pédiatrie sociale.

8. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

La classe DGA ira au Laser Tag d'ici la fin de l'année.

9. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Pour 2017-2018, Stéphanie prendra plus de temps en présence d'enfants pour diminuer le nombre d'heures fait par les autres éducatrices. Sont temps de gestion sera ainsi diminué. Le plan d'effectif a été déposé au minimum des besoins.

Pour l'instant, les heures d'ouverture resteront les mêmes mais peuvent changer selon les besoins.

10. VARIA

Choix de film :

Discussion concernant les visites au cinéma. Les parents donnent leur opinion concernant les choix des visionnements. Proposition de différentes activités pour compenser les films discutables.

Cubes Énergie :

Nous nous questionnons par rapport à la pertinence de ce projet.

Les parents proposent à intégrer plus d'élève dans les activités sportives et de bonifier les activités durant un certain laps de temps.

11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale et aura lieu le 21 septembre 2017 à 19h30.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE -16/17-50

Il est proposé par Isabelle Fortin et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20h15

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Johane Benoit
Présidente

Andrée Brault
Directrice

